



BienVivre

BULLETIN D'INFORMATIONS N°18 / JUIN 2023

Infos pratiques

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h

- Tél. **05 61 88 20 38**
- Mail contact@mairieboulogne.fr
- Site ville-Boulogne-sur-Gesse.fr

LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

- Les déchets verts : tous les mardis à compter du 7 février 2023.
- Les encombrants : tous les derniers jeudis du mois avec inscription au plus tard la veille au **05 61 88 20 38**

LA POSTE

- lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, dépôts avant 14h30
- Jeudi & samedi de 9h à 12h, dépôts avant 12h

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

- Sans RDV mardi et mercredi 11h
- Autre jour prendre RDV au **05 62 00 98 10**

TRÉSOR PUBLIC

- Lundi à jeudi de 9h à 12h15
- Vendredi de 9h à 12h

GENDARMERIE

- Lundi et mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Place des Bergeronnettes
- Tél. **05 61 88 20 17**

CAMPING VILLAGE DE VACANCES

- Avenue du Lac
- Tél. **05 61 88 20 54**
- villagevacancesboulogne@orange.fr



Chères Boulonnaises, Chers Boulonnais,

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin d'information, le compte administratif 2022 voté en conseil municipal le 12 avril dernier.

Pour le budget primitif, comme les années précédentes, nous avons choisi de contenir les dépenses de fonctionnement afin de maintenir un investissement conséquent et de ne pas augmenter les taux de la fiscalité.

Ce budget 2023 est orienté sur deux axes principaux : la finalisation des travaux des locaux regroupant les services techniques et les travaux d'urbanisation de notre centre-ville.

En effet l'aménagement et la sécurisation des différents modes de circulation est une priorité de ce mandat. L'ensemble de ces travaux se déroulera sur plusieurs années afin d'optimiser les financements et d'échelonner les chantiers. Nous avons choisi de coconstruire ce dossier en associant les Boulonnaises et Boulonnais à la réflexion au travers d'échanges et de réunions d'informations.

Suite aux rencontres et comme nous nous étions engagés, un espace de jeux « City Park » sera mis en place en centre-ville à côté du groupe scolaire.

Vous trouverez également dans ce numéro les manifestations qui vous sont proposées en juillet et août.

En ce début de période estivale, je vous souhaite un bel été ensoleillé, de belles fêtes du 15 août avec notre nouveau comité des fêtes et de bonnes vacances.

Le Maire, Alain BOUBÉE

Deux erreurs se sont glissées dans le livret d'accueil que les boulonnais ont trouvé dans leur boîte aux lettres. Vous voudrez bien noter les rectifications suivantes :

Le secrétariat du docteur Mircea DUMITRESCU est assuré par Nathalie ZAMPROGNO

Les informations présentes sur le livret d'accueil peuvent évoluer. En effet, le livret papier est imprimé à un instant T et des changements peuvent intervenir au cours de l'année : modifications de coordonnées, de prestations ou de partenaires. Afin de vous apporter une information transparente et de qualité, nous vous recommandons de visiter le site internet de la ville. Cela vous permettra de vous tenir au courant des dernières mises à jour.

Permanences de la MSA : A la maison des services, 4 bd Raymond Bergougnan.

EN PRÉSENTIEL sur rendez-vous, tous les 1^{er} lundis du mois. De 9h à 12h et 13h30 à 16h au 05 61 10 40 40 ou msa.msp.fr

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES : 1 631 444,11€	DÉPENSES : 253 704,86€
RECETTES : 1 799 072,69€	RECETTES : 239 404,23€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : 167 628,58€	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : -14 300,63€
REPORT DE CLÔTURE 2021 : 1 397 685,03€	REPORT DE CLÔTURE 2021 : 145 801,01€
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : 1 565 313,61€	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : 131 500,38€
RESTES À RÉALISER : - 203 979,11€ Dépenses : 272 804,11€ / Recettes : 68 825€ / Résultat de clôture des sections : 1 492 834,88€	
COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES : 27 390 €	DÉPENSES : 0,00 €
RECETTES : 27 390 €	RECETTES : 27 390 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : 0,00€	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : 27 390 €
REPORT RÉSULTAT 2021 : 78 855,71 €	REPORT DE CLÔTURE 2021 : -53 347 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : 78 855,71 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : - 25 957 €
COMPTE ADMINISTRATIF VILLAGE DE VACANCES	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES : 195 422,47 €	DÉPENSES : 10 382,20 €
RECETTES : 185 548,60 €	RECETTES : 8352,82 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : - 9 873,87 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : -2 029,38 €
REPORT RÉSULTAT 2021 : 154 464,03 €	REPORT DE CLÔTURE 2021 : 7 119,35 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : 144 590,16 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022 : 5 089,97 €
Restes à réaliser dépenses : -4 537,97 € / Résultat de clôture des sections : 145 142,16 €	

Aménagement urbain et paysager du centre bourg

Depuis le début de l'année plusieurs réunions techniques de préparation des travaux de la tranche 1 : Bd Bergougnan et Bd du Midi section ouest se sont tenues à la mairie de Boulogne. Monsieur le Maire et les élus de la commission travaux urbanisme, le Secteur Routier Département, le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save, SDEHG, la Communauté de Communes, l'Architecte Urbaniste et le Bureau d'Études Axe Ingénierie, ont participé à ces ateliers techniques. Les principaux points abordés, le réseau pluvial et des eaux usées, l'effacement des réseaux électriques et le remplacement du matériel éclairage, les travaux aux abords de la Maison des Services, le planning et la mise en place d'un plan de circulation/ déviation durant les travaux.



Réunion publique d'information

Dans le cadre de l'aménagement urbain et paysager du boulevard Bergougnan et du midi, la mairie de Boulogne, Régis Boulot l'Architecte Urbaniste, Delphine Beaudoin l'Architecte paysager, ont convié la population a une réunion d'information le 31 mai. Lors de cette soirée ont été présentés la restitution des concertations mises en place lors de la balade urbaine organisée au mois de novembre dernier sur les différents sites qui seront réaménagés, le projet d'aménagement de Bd Bergougnan et du midi et le déroulement des travaux.

Au terme de la présentation l'assemblée a pu s'exprimer sur les principaux thèmes. Atténuer l'effet "cassure urbaine" et relier les différents pôles du centre bourg, place de la Mairie, Place de la Promenade, le jardin de la Poste. Transformer les axes routiers en voies apaisées, grâce la création d'un itinéraire mode doux sécurisé et la réalisation d'aménagements évolutifs. Reconquérir et sécuriser les espaces publics pour les rendre plus agréables et embellir le cadre de vie par un aménagement paysager. Favoriser l'accessibilité aux équipements de la commune (salles communales, centre nautique, administrations, etc.) et prendre en compte les personnes à mobilité réduite et embellir le cadre de vie par un aménagement paysager.

Modification du stationnement en centre-ville

La municipalité a procédé à la mise en place de zones bleues de stationnement rue Désirat, rue Porte de Dessus et du Barry d'en Haut. Ces zones sont censées favoriser les commerces du centre-ville en évitant le stationnement des voitures dites "ventouses" qui restent immobiles une journée voire plus, devant les locaux commerciaux. Les commerces du centre-ville, sont des atouts pour notre ville ils doivent pouvoir se développer surtout en ces périodes difficiles.

Le stationnement est limité de 9h à 19h du lundi au dimanche midi : 1h/30mn sur les zones bleues, 15 mn sur les arrêts minutes.

Notre ville se doit d'être accueillante pour toutes les mobilités, mais elle doit aussi permettre aux usagers de garer leur voiture non loin des commerces. Un disque de stationnement est offert à chaque foyer, avec possibilité d'en donner à qui en exprimerait la demande à l'accueil de la mairie.





Nouveau praticien à la MSP

Comme de nombreux territoires ruraux, notre commune se bat pour conserver une offre de médecins suffisante. La stratégie dynamique mise en place depuis plusieurs mois a permis à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Boulogne d'accueillir un nouveau médecin.

L'installation d'un nouveau médecin généraliste est toujours une bonne nouvelle pour la population de notre bassin de vie.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Madame Cristina Cabello Delgado qui après avoir terminé ses études de médecine à Madrid et Barcelone a souhaité s'installer à Boulogne avec sa famille.

Consultations sur rendez-vous :
05 61 88 24 65 – 05 61 88 11 33

Bien être et santé, une nouvelle offre

Madame OLEA Aurélie vous propose des ateliers d'Énergétique Traditionnelle Chinoise au 2 rue des Pervenches. L'énergétique traditionnelle chinoise est un complément de la médecine conventionnelle, qui reste une base indispensable. Si l'Énergétique Traditionnelle Chinoise a pour objectif principal d'entretenir la santé et de prévenir les déséquilibres, cette thérapie douce vise aussi à améliorer certains problèmes fonctionnels, qu'ils soient ponctuels ou bien chroniques. Le principe repose sur l'équilibre et l'harmonie de l'énergie à l'intérieur du corps., chaque individu possédant une constitution et un équilibre propres. L'Énergétique Traditionnelle Chinoise vise d'abord à maintenir la dynamique nécessaire pour affronter les agressions et éviter que la maladie ne se manifeste à l'intérieur du corps.

Contact : RV au 07 69 74 31 04
ao.energetique@gmail.com

Le Thai Food Charlas

Souhaitons la bienvenue à Ya la cheffe thaïlandaise et Dominique Torrens, son mari, qui ont ouvert un restaurant de plats traditionnels à emporter au 9, place de la Promenade. Le Thai Food Charlas n'est pas un inconnu sur le bouloonnais, le couple arrivé de Thaïlande et installé à Charlas y pratiquait depuis quelques années la vente à emporter de plats thaïs. C'est désormais place de la Promenade que Ya, restauratrice de métier et passionnée de cuisine, vous propose une cuisine savoureuse, préparée sur place à base de produits frais. Ce nouveau commerce est implanté en un lieu bien adapté pour le plus grand plaisir des amateurs de saveurs, d'arômes ou d'épices lointains.

Contact : 06 15 08 92 42. Horaires d'ouverture : 11h30-14h et 17h30-21h du jeudi au dimanche.



Nouveau commerce rue Désirat

La boutique HORUS a ouvert ses portes depuis quelques jours. Situé au 3 de la rue Désirat ce commerce se veut dédié au bien-être. Cette boutique est spécialisée dans les produits à base de CBD (cannabiole) produit dérivé du cannabis et ne contenant aucun THC, donc parfaitement légal et sans risque pour la santé. Parmi les produits proposés, on trouve de l'huile de CBD, des fleurs et de la résine, des liquides pour cigarettes électroniques ou encore des infusions et des cosmétiques à base de cannabiole, mais également des produits pour vos animaux de compagnie. La plupart de ces produits aident à combattre l'anxiété ou les douleurs articulaires et musculaires, selon le responsable Monsieur Turbo.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 13h à 18h 30
Le mercredi de 10h à 18h30
Tel : 05 61 89 10 34 - www/horus-sas.com



Une offre de soins qui s'étoffe

Une borne MEDADOM est installée à la Pharmacie Centrale de Boulogne. Ce dispositif de téléconsultation médicale qui fonctionne dans un local dédié pour la confidentialité, est équipé de cinq outils connectés pour l'examen qui sont manipulés par le patient sous la directive du praticien. La carte vitale est indispensable pour être mis en relation avec un généraliste ou un spécialiste, dans un délai théorique d'une quinzaine de minutes. Le cas échéant une ordonnance peut être éditée via le mail de la pharmacie. Cette borne ne se substitue pas au médecin traitant, ni au service d'urgence. En service aux heures d'ouverture de la pharmacie.



Les Ateliers des Passionnés

"Les Ateliers des passionnés" est une plateforme internet mettant en lien des passionnés réalisant des ateliers, avec des curieux à la recherche d'ateliers à faire, dans le secteur Midi-Pyrénées, avec de nombreux ateliers à domicile sur la commune de Boulogne sur Gesse. Ces ateliers, d'une durée d'une à deux heures, portent sur les thèmes : Nature, Cuisine, Parentalité, Bien-être, Do it yourself et Zéro déchet. L'objectif, favoriser les échanges autour des passions, partager les savoir-faire, créer du lien... Retrouvez les Ateliers de Boulogne sur Gesse : ATELIERS à BOULOGNE-SUR-GESSE (<https://www.lesateliersdespassionnes.fr/shop/...>)

Si vous réalisez des ateliers ou possédez un lieu pouvant accueillir des ateliers sur le secteur bouloonnais, contact : Audrey PROST www.lacollinedefard@gmail.com

Une orthophoniste à la Maison de Santé

Bonne nouvelle !

Une orthophoniste, Madame Louise Brame a rejoint le groupe des praticiens au sein de la Maison de Santé de Boulogne/Gesse (enfants, adultes, personnes âgées)

Louise BRAME : 06 56 67 84 38.
Pour toute prise de rdv, rendez-vous sur : <https://perfactive.fr/list/louise-brame>



Ateliers "aidant en jeu". Vous accompagnez une personne atteinte d'une maladie neuro évolutive ?

La Maison des Aidants du Sicasmir propose « Aidant en Jeu » un atelier gratuit, ouvert aux proches aidants et programmé tout au long de l'année 2023.

Cet atelier de mise en jeu invite à un moment de partage ressourçant. Il permet par l'échange et le détour du jeu, des émotions, de la créativité de porter un autre regard sur les aidants et d'ouvrir de nouvelles portes, toutes proches.

Pour chaque date, des assistants de soins en gérontologie interviennent auprès de vos proches aidés pour proposer des activités de stimulation cognitive.

À Boulogne sur Gesse salle des Cheveux d'Argent :
Mardi 28 mars, Jeudi 20 avril, Mardi 26 septembre, Vendredi 20 octobre de 14h30 à 16h30.
Contact : 05 61 94 54 54
06 08 10 37 71



Brasserie La Binette au concours international de Lyon.

Le prestigieux concours international de Lyon des 24 et 25 mars qui récompense les meilleurs vins, bières, spiritueux mondiaux, a décerné la médaille d'or pour la bière blanche (wheat ale) **"La Tisane de Mamie"** et la médaille d'argent pour la blonde (pale ale) **"California"** à Marine et Fabrice le jeune couple de brasseurs de la zone de Soubeille. Toujours à la recherche de l'excellence, ces récompenses viennent conforter leur travail et leur savoir-faire. Cette première participation à un concours de cette envergure les place parmi les grands brasseurs, met en lumière leurs créations et crédibilise encore plus l'ensemble de la gamme.

Vente directe à la zone de Soubeille : mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30. Le samedi matin de 10h à 12h et marché à Boulogne le mercredi matin. Contact : 06 20 80 81 16.



Le nouveau site de la ville

La Ville a lancé le chantier de sa communication depuis plusieurs mois. Elle s'est offert un nouveau logo et une nouvelle charte graphique, plus modernes et dynamiques. Le magazine municipal a également subi une cure de jouvence. C'était au tour du site internet.

Le nouveau site <https://www.ville-boulogne-sur-gesse.fr/> est désormais en ligne. Cela faisait de nombreuses années que la précédente version de ce site était en fonction, cette refonte est donc bienvenue. Ce site est

l'aboutissement de plusieurs mois de travail en collaboration avec une agence de communication digitale, les associations, les professionnels de la commune et la commission communication de la mairie de Boulogne. Plus moderne, plus pratique. Le site Internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé autour de la nouvelle charte graphique. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible. Il a été optimisé non seulement aux nouvelles normes et évolutions technologiques mais il s'est adapté

aussi aux changements d'usages du public. Le site est en conformité avec les normes d'accessibilité de façon à s'ouvrir à tout public et sur tous les supports (ordinateur, téléphone, tablette...).

Évolutif, il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu (images, vidéos...). C'est pourquoi nous souhaitons la participation de tous (acteurs économiques, associatifs) afin que le site de la ville devienne un outil utile et pratique au quotidien.



Le camping municipal "Le Lac" conserve ses deux étoiles

Le classement deux étoiles du camping municipal du Lac arrivant à échéance, les services de la ville ont activement et efficacement œuvré afin de préparer son renouvellement pour une durée de cinq ans. La visite d'inspection a été effectuée avec succès. Le défi étant de répondre le plus favorablement possible aux nombreux critères d'évaluation touchant divers aspects du camping. Pour exemple, les emplacements d'une surface minimum, devaient être entretenus, délimités et identifiés par numéro. Les blocs sanitaires quant à eux devaient être irréprochables et proposer des douches et wc en nombre suffisant en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Au niveau de l'accueil, les horaires de présence, la capacité à parler plusieurs langues ou encore les dispositifs pour traiter les réclamations des vacanciers ont aussi été évalués. La réservation et le paiement via les formulaires en ligne, font aussi partie des critères du camping. Le développement durable n'a pas été oublié puisqu'il est obligatoire pour les campings postulant aux deux étoiles d'avoir des actions de développement durable comme effectuer le tri sélectif. Ce classement deux étoiles, décroché avec succès, correspond pleinement au niveau de qualité que la commune souhaite apporter aux vacanciers.



Au centre nautique

Le Village de Vacances du Lac et ses 24 chalets dont deux proposés en accès aux personnes à mobilité réduite, est ouvert toute l'année. Le Camping du lac est ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, les camping caristes ayant réservé un emplacement peuvent accéder gratuitement à l'aire de vidange.

La piscine est ouverte au public du 1^{er} Juillet au 31 Aout.

Contact : <https://campingvillagelelac.fr>

La page facebook du campingvillagedevacances

Note aux associations Boulonnaises

Annoncer votre manifestation sur le site internet de la ville.

La ville de Boulogne s'est dotée récemment d'un nouveau site internet. Le service communication vous propose de faire apparaître vos manifestations sur l'agenda en page actualités.

Pour que vos manifestations soient publiées vous pouvez solliciter le service communication de deux façons.

Par mail ou par papier et compléter la demande disponible au secrétariat de mairie ou au téléchargement sur le site de la ville.

Les demandes de communication que vous effectuez via le site internet de la ville pour annoncer votre manifestation sur l'agenda, sont totalement indépendantes de celles effectuées auprès des services administratifs de la mairie (location de salle, demande de matériel complémentaire, etc..) et ne vous dispensent pas d'effectuer votre demande officielle de manifestation.

Au préalable de la diffusion de votre annonce, assurez-vous de sa faisabilité et d'avoir obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires.

Seules les manifestations se déroulant sur le territoire de la commune de Boulogne sur Gesse pourront être publiées.



Préparation de la fête locale

L'équipe dirigeante du nouveau comité des fêtes a invité les représentants des associations boulonnaises à participer à la préparation du programme de la fête locale, étaient également présents monsieur le Maire et les élus de la commission animation. Plusieurs propositions ont été faites par les associations partenaires lors de cette fructueuse rencontre, (repas, bodegas, pétanque, trail, démonstrations avec les pompiers, jeux pour enfants,) le programme définitif est en voie de finalisation. Tous les participants ont fait preuve d'une volonté commune, animer notre ville.



Journée cohésion pour le comité des fêtes

Voilà le Comité des fêtes sur la ligne de départ, prêt à aborder les festivités du mois d'août. Rien de tel pour resserrer les rangs et motiver la troupe qu'une journée de convivialité, se réunir autour d'une table pour fêter l'engagement des bénévoles. Une nécessité au vu du nombre d'heures consacrées à la préparation et au déroulement des animations. Le programme de la journée était simple, créer du lien entre tous, dirigeants, membres et bénévoles afin de rendre cette jeune association pérenne. Le bénévolat est important il contribue pleinement au rayonnement de notre commune.



Le SDIS a fêté Sainte-Barbe

Hommage et reconnaissance ce samedi 11 février aux pompiers du centre d'incendie et de secours de Boulogne qui se sont réunis pour fêter Sainte Barbe. Après la traditionnelle messe et le dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence de représentants du SDIS de la Haute Garonne, d'élus et de pompiers des casernes voisines, le cortège animé par les Novillos s'est dirigé vers la salle polyvalente pour la remise de médailles et de grades avant de partager un moment de convivialité. La Sainte Barbe est un moment solennel et rempli d'émotions qui permet d'honorer la mémoire des soldats du feu disparus et de mettre à l'honneur ceux qui se sont distingués par la qualité de leurs états de service ou par leurs actions.



Carnaval de l'ALAE

Avant un départ en vacances bien mérité, les enfants de l'ALAE n'ont pas manqué un rendez-vous qui leur tenait particulièrement à cœur, célébrer carnaval. L'équipe d'animation a rassemblé les enfants qui sont venus après la classe fêter carnaval, avec le traditionnel défilé jusqu'à la place de la mairie. Parmi les déguisements, le classique Zorro côtoyait Spiderman et autres pompiers avec une cour impressionnante de princesses. Les chorégraphies improvisées et le joyeux cortège ont ensuite poursuivi la balade en ville avant le retour vers le groupe scolaire de la Gardette.



Mais aussi à l'EHPAD

Les enfants de l'ALAE des écoles de Boulogne parés de leurs plus beaux déguisements sont allés fêter carnaval à l'EHPAD Elvire GAY pour le plus grand plaisir des résidents et de l'équipe d'animation. Une activité bien orchestrée qui ne peut que renforcer le lien intergénérationnel, à renouveler sans modération.

Rallye NATURA 2000

Imaginé par L'AREMIP et la mairie de Boulogne le Rallye Natura 2000 du mois de mai, a été sous la forme d'un jeu l'occasion de découvrir en famille gratuitement, et de façon ludique, le site Natura 2000 des Côtes de "Bieil et Montoussé". Une occasion de tester les connaissances des petits et des plus grands, en observant la nature et en répondant à des questions, des énigmes et des jeux d'adresse. Parties vers 14h Place de la Mairie, les équipes participantes munies de leurs questionnaires et du parcours, ont effectué cette belle balade sur le Natura 2000, c'est à dire un site naturel européen avec une faune et une flore exceptionnelle que la commune essaye de préserver avec l'accompagnement technique de l'AREMIP et l'aide financière de l'Europe. Une belle après-midi qui s'est achevée avec la remise des récompenses et un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. Une animation qui sera certainement reconduite, avec pour finalité la connaissance du milieu naturel pour mieux le respecter.



Enquête internationale sur les compétences des adultes (piaac)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a réalisé de février à avril 2023 une importante enquête statistique sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine (PIAAC). Trente-trois pays réalisent également cette opération internationale coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Cette enquête internationale est la réédition d'une enquête menée en 2012. Elle visait à évaluer les compétences qui permettent aux adultes de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Elle s'intéressait également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes. Dans notre commune, quelques personnes ont été sollicitées.

Lancement de l'application "Ma Sécurité"

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application 'Ma Sécurité' vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème. Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7. L'objectif de ce nouvel outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la Police et la Gendarmerie. Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.



En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif. Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la Police et de la Gendarmerie.

L'interface de l'application vous présente quatre onglets : Accueil ; Actualités ; Conseils ; Numéros utiles. Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées : Appels d'urgence ; Signalement ; Démarches administratives ; Actualités locales et/ou thématiques ; Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, sécurité routière, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes...).

Ma Sécurité, au plus proche de vos démarches.

Pour faciliter vos démarches avec les commissariats et gendarmeries locales, une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application. Vous pouvez aussi être informé par des notifications des actualités locales concernant la sécurité sur les communes de votre choix.

Téléchargez gratuitement dès maintenant l'application Ma Sécurité sur les magasins d'applications habituels (Google Store et Apple Store).

Arrêté préfectoral vigilance de l'eau



Dans le cadre d'une gestion globale, raisonnée et préventive de la ressource en eau, toutes les communes du département de la Haute-Garonne sont placées en vigilance et ce du 13 avril au 31 octobre. Sur ces communes : Les collectivités et les particuliers sont invités, dans le cadre d'une gestion économe de la ressource, à limiter les usages non essentiels de l'eau tels que l'arrosage des jardins et pelouses, des terrains de sport, le lavage des voitures, le lavage des voiries et des façades, le remplissage et la mise à niveau des piscines. Les exploitants agricoles sont invités à modérer les consommations d'eau pour irriguer les cultures de printemps en place et à opter pour des cultures d'été qui exigent moins d'eau, les industriels sont invités à limiter leurs consommations aux stricts volumes nécessaires à leurs activités.



Déchets verts : quelques règles à respecter

Boulogne sur Gesse est l'une des rares communes à proposer aux habitants un service de collecte des déchets verts gratuit, à raison d'un passage hebdomadaire tous les mardis, sous condition d'inscription préalable auprès du secrétariat de mairie au plus tard le lundi 17h. **Je veille à sortir les déchets la veille au soir du jour de ramassage devant mon domicile.** Les déchets doivent être présentés de façon ordonnée afin de gêner le moins possible l'espace public et la circulation des véhicules et des piétons. Je respecte le volume des déchets verts, pour faciliter leur enlèvement (fagots de branches solidement attachés avec de la ficelle (les fils en plastique ou fer ne sont pas acceptés par la filière d'évacuation spécifique au "vert"). Les sacs doivent être ouverts, leur volume et poids se doit d'être contenu, pour pouvoir être manutentionnés par les agents de la ville ("big bag" interdits). Sont exclus : Les déchets issus d'abattage d'arbres (souches, grosses branches supérieures à 10 cm de diamètre, troncs) La terre, et tous autres déchets mélangés (papiers, plastiques, cartons).



Les déjections canines

Les déjections canines un vrai fléau pour notre ville et bien d'autres. Les agents du service technique ont beau tout faire pour en débarrasser les rues, c'est un éternel recommencement. Soucieuse de ce problème, la municipalité tente de sensibiliser les propriétaires d'animaux sur leurs obligations en menant diverses actions, courriers, affichage, mise en place de bornes de propreté hygiène canine. Force est de constater que malgré les divers rappels à la réglementation ainsi que les campagnes de prévention mises en place, il est à déplorer l'incurie et la mauvaise volonté de propriétaires indécis, dédaigneux de la réglementation sur le ramassage des déjections canines. Devant le manque d'efficacité des diverses campagnes de prévention la municipalité envisage de passer aux sanctions. La loi précise que, le fait de laisser divaguer un chien peut être puni d'une amende de 150 €, le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale. Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 135 € s'il est pris en flagrant délit.

Le détecteur de fumée

Notre commune à ces dernières années été fortement impactée par des incendies de logements et de locaux commerciaux, pour rappel le détecteur de fumée est obligatoire depuis le 8 mars 2015, l'installation d'un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) est obligatoire dans tous les logements, et ce quel que soit votre statut : propriétaire, locataire ou propriétaire non occupant.

Si vous êtes locataire

La garantie incendie est obligatoire quel que soit le type de logement loué. Pendant toute la période de la location, vous êtes responsable envers le propriétaire si un incendie se déclare. Votre contrat d'assurance habitation locataire devra donc disposer de la garantie "risques locatifs". Vous avez également l'obligation durant toute la durée de votre bail de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif. Vous devez, notamment, remplacer les piles et tester régulièrement l'appareil. Si nécessaire, vous devrez remplacer le détecteur.

Si vous êtes propriétaire non occupant (PNO), dans le cadre d'un bien que vous louez

Depuis la loi ALUR du 24 mars 2014, vous avez l'obligation d'installer un détecteur de fumée normalisé dans le logement que vous louez. Vous devez vous assurer lors de l'établissement de l'état des lieux d'entrée dans le logement du bon fonctionnement du détecteur. S'il s'agit d'une location saisonnière, d'un foyer, d'un logement de fonction ou d'une location meublée, une obligation d'entretien vous incombera en plus de l'installation.

Si vous êtes propriétaire occupant :

La garantie incendie reste facultative. Toutefois, si votre logement est en copropriété, vous avez l'obligation de l'assurer au moins avec une garantie responsabilité civile qui couvrira les dommages que pourrait causer votre bien en cas d'incendie. Dans tous les cas, il est vivement recommandé de s'assurer pour être indemnisé en cas de sinistre.





Le tirage au sort des jurés d'assises

En application du code de procédure pénale, le vendredi 12 mai à 9h30 en mairie il a été procédé, comme chaque année, au tirage au sort des personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale annuelle des jurés d'assises. Le tirage au sort a été réalisé de façon aléatoire grâce à un logiciel informatique. Les citoyens qui le souhaitent pouvaient assister à cet événement public à la salle des mariages. Les personnes tirées au sort sont ensuite informées de leur tirage par courrier. Il faudra alors vérifier qu'elles remplissent les conditions requises pour être juré d'assises. Ces conditions sont les suivantes : être de nationalité française, avoir au moins 23 ans, savoir lire et écrire en français, et ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré. Depuis l'instauration du jury d'assises en 1791, des citoyens français ainsi tirés au sort rendent la Justice en leur âme et conscience, au nom du peuple français. C'est une grande responsabilité et un grand honneur que de contribuer à la Justice de son pays.

Le concert de **Nadau** à la salle polyvalente, organisé par la BP "Entente Sportive Foot Boulogne/Péguilhan" avec les animations et bandas qui ont démarré dès 18h.

nadau



La journée découverte et initiation proposée par l'école de rugby **Avenir du Rugby Boulonnais**. Une journée dédiée aux enfants de 3 à 14 ans, placée sous le signe de la découverte et de la convivialité avec de la restauration.

Du théâtre à la salle du cinéma avec **L'Héritage presque parfait**, une pièce présentée par les l'association **Les Arts Scènes**.

Festival country **Festiv'été** organisé par la **Virée des as** un weekend consacré à la danse country, avec des animations équestres, du maquillage enfants, une exposition de véhicules américains et anciens, des bandas et de la restauration.



Vide grenier organisé par **L'école L'Élan Vert** avec de la restauration, des animations, des musiciens et un espace jeux enfants.

Repas et soirée disco organisé par l'**Amicale des sapeurs-pompiers** sur la place de la Promenade.

L'Exposition annuelle de l'Association **L'Atelier** avec la présentation de dessins et modelages adultes et enfants, enluminures et tableaux en mosaïques de cuir.

EXPOSITION 2023
17 et 18 juin **L'atelier**

La traditionnelle **fête du 15 août** organisée par le **Comité des fêtes et la mairie**, avec des orchestres, des bals disco, repas et bodegas, la fête foraine, les concours de pétanque, le feu d'artifice et les jeux pour enfants.



Les animations au camping village de vacances **Le Lac** comme à chaque période estivale l'équipe d'animation s'attache à proposer des animations et des activités pour tous. Consulter le programme sur : <https://www.campingvillagelelac.fr/>